

RNCP31386BC01 - PRÉPARATION ET ENTRETIEN (MOTEUR/CHÂSSIS) D'UN VÉHICULE DE COMPÉTITION (Auto, moto, kart...) EN VUE D'UN ENGAGEMENT À UN ÉVÈNEMENT SPORTIF

« Le Technicien en mécanique sportive est un spécialiste de la préparation moteur / châssis d'avant course.
Il exerce ses compétences au sein d'une équipe de course professionnelle structurée ou individuellement. »

Le candidat avec une reconnaissance RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) peut bénéficier d'aménagements durant sa formation, ses épreuves et dans le cadre de ses périodes de stage en entreprise (durée, conditions matérielles, assistance, aménagement du poste de travail, ...) et ce, afin de lui permettre le plein exercice de son autonomie.

ACTIVITÉS	COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A - Préparation et Entretien d'un MOTEUR de Compétition (Auto, Moto Kart...) avant un engagement à un évènement sportif :			
A1. Lecture et remplissage de la fiche de travail transmise par l'ingénieur.	Appréhender et compléter une fiche de travail claire et précise afin de réaliser les opérations demandées et conserver un historique des travaux réalisés.	<p>Voie formative :</p> <p>Les évaluations sont réalisées lors de travaux pratiques qui mettent en œuvre l'ensemble des connaissances et savoir-faire en situation réaliste et concrète sur un moteur sur banc . Ces travaux sont réalisés lors des modules ""Moteur"" en centre.</p> <p>Les évaluations sont réalisées lors de mises en situation professionnelle dans le cadre de la période de stage en entreprise". (Le technicien avec une reconnaissance RQTH disposera d'une mise en œuvre d'aménagements répondant à ses besoins nécessaires et selon l'activité qu'il aura à exécuter (aménagement du poste de travail et d'horaires..) afin de lui permettre le plein exercice de son autonomie).</p> <p>Examen final : Epreuve théorique « Technologie».</p> <p>VAE : - Etude du livret 2 - Entretien avec le jury</p>	Le technicien peut traduire ces informations. La fiche de travail est renseignée sans omission ni erreur.
A1.1. Démontage de moteur à l'aide d'outillage spécifique (support moteur, compresseur ressorts de soupapes,...).	Démonter, répertorier, nettoyer et repérer l'ensemble des organes d'un moteur en utilisant les outils spécifiques en étant attentif aux signes d'usure ou dégradation afin de déterminer les éléments à remplacer.		Aucune détérioration liée au démontage n'est constatée. Le repérage est correctement effectué. Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité (EPI & EPC) et de protection de l'environnement sont toutes respectées. Le poste de travail est organisé.
A1.2. Elaboration d'un rapport de métrologie en mesurant les différents organes internes (pistons, vilebrequin, cylindres).	Mesurer à l'aide d'outils spécifiques (micromètre, comparateur d'alésage...) préalablement étalonnés, les organes internes moteur afin d'établir un rapport de contrôle qui permettra d'en déduire leur état d'usure.		L'étalonnage des appareils est réalisé correctement avant la prise de mesure. La mesure est précise et correcte. Le matériel de mesure est respecté. Le poste de travail est organisé.
A1.3. Identification des pièces à remplacer suivant les normes et/ou les préconisations constructeur/ingénieur.	Déterminer les pièces moteur à remplacer en analysant leur usure (mesure) en les comparant aux valeurs préconisées par le constructeur/ingénieur.		La documentation technique est correctement interprétée. Pertinence du choix des pièces à remplacer. Les éléments à remplacer sont listés sans erreur ni omission.
A1.4. Remontage de l'ensemble des organes moteur en respectant les procédures de serrage suivant les normes et/ou les préconisations constructeur/ingénieur.	Assembler l'intégralité d'un moteur en respectant les préconisations constructeur /ingénieur (serrage au couple, serrage angulaire, lubrification, étanchéité) afin de répondre à la réglementation technique en vigueur.		Les préconisations sont respectées. La propreté des pièces remontées répond aux exigences de qualité. L'intégralité du remontage est réalisée sans détérioration. Le montage est conforme et répond à la réglementation en vigueur Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité (EPI & EPC) sont toutes respectées. Le poste de travail est rangé et nettoyé.
A1.5. Calage de distribution à l'aide de l'outillage spécifique.	Caler la distribution (synchroniser l'ouverture des soupapes avec le mouvement des pistons) en utilisant l'outillage spécifique	La procédure de calage de la distribution prévue par le constructeur / ingénieur est respectée. Les valeurs de réglage sont conformes à la réglementation	

	(disque gradué, piges,...) afin de respecter les préconisations du constructeur/ingénieur ainsi que la réglementation technique.		en vigueur. Le poste de travail est organisé et nettoyé. Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité (EPI & EPC) sont toutes respectées.
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
B - Préparation et Entretien d'un CHÂSSIS de Compétition (Auto, Moto Kart...) avant un engagement à un évènement sportif :			
B1. Mise en place de l'aire de mesure, spécifiquement appelée "Dalle" (surface parfaitement de niveau) puis présenter le véhicule afin de relever le "set down" (Prise de mesures après roulage).	Régler les plateaux de dalle de façon à ce qu'ils soient parfaitement de niveau afin de relever des mesures de manière précise tout en respectant les règles de sécurité.	<p align="center">Voie formative :</p> <p>Les évaluations sont réalisées lors de travaux pratiques qui mettent en œuvre l'ensemble des connaissances et savoir-faire en situation réaliste et concrète sur un véhicule de compétition ou sur des sous-ensembles mécaniques (matériel didactique et pièces mécaniques) . Ces travaux sont réalisés en centre lors des modules : ""Châssis"", ""Liaison au sol"" et ""Fondamentaux"".</p> <p>Les évaluations sont réalisées lors de mises en situation professionnelle dans le cadre de la période de stage en entreprise".</p> <p>Rapport de stage et soutenance devant jury.</p> <p align="center">Examen final : Epreuve théorique « Technologie».</p> <p align="center">VAE :</p> <p>- Etude du livret 2 - Entretien avec le jury</p>	La procédure de réglage de la "Dalle" est correctement appliquée. La prise de mesures est réalisée sans erreur. Les mesures relevées sont exprimées dans les unités et les ordres de grandeur des valeurs attendues. Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité (EPI & EPC) sont toutes respectées.
B1.2. Démontage et contrôle des différents éléments du véhicule (carrosserie, amortisseur, train roulant, boîte de vitesses, système de freinage, systèmes électriques,...).	Démonter, nettoyer et contrôler les organes châssis dans le but d'en assurer l'entretien et de déceler d'éventuelles anomalies (casse, fissure).		La procédure de démontage est respectée. Le démontage est réalisé avec minutie Aucune détérioration liée au démontage n'est constatée. Les contrôles et essais confirment le bon fonctionnement. Le poste de travail est organisé. Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité (EPI & EPC) sont toutes respectées durant toute la procédure.
B1.3. Ajustement des différents organes châssis (éléments de carrosserie, protège carter).	Modifier des éléments châssis à l'aide d'outils électriques et pneumatiques (ponceuse, scie sabre, meuleuse, ponceuse à bande abrasive,...) afin de soigner leur ajustement tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.		Pertinence du choix de l'outillage L'outillage est utilisé de manière appropriée. Les ajustements sont conformes aux critères de qualité de la structure. Les règles d'hygiène, de sécurité (EPI & EPC) et de respect de l'environnement sont respectées.
B1.4. Extraction d'un roulement usagé d'un système mécanique (roulement de roue, de boîte de vitesses, de crémaillère,...) en vue de son remplacement .	Extraire et remplacer un roulement usagé d'un système mécanique à l'aide d'arraches ou extracteurs afin de le remplacer tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.		Pertinence du choix de l'outillage. L'utilisation de l'outillage est appropriée. L'extraction est aboutie et réalisée avec minutie. Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité (EPI & EPC) sont toutes respectées.
B1.5. Réparation de systèmes mécaniques endommagés (vis cassées, porte moyeu fissuré, échappement cassé, ..).	Remettre en état différents systèmes mécaniques endommagés à l'aide de techniques (extraction de vis cassées, réparation de filetage, pose de filets rapportés, usinage et soudage de pièces métalliques,...) et technologies (hélicoils, rivets, Time sert, soudure MIG / TIG, ..) afin de prolonger leur durée de vie tout en respectant les règles de sécurité et la réglementation en vigueur.		Pertinence du choix de l'outillage. Qualité et conformité de la réparation. L'outillage est utilisé de manière appropriée. Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité (EPI & EPC) sont toutes respectées durant toute la procédure.
B1.6. Remontage et réglage de l'ensemble des organes châssis (train roulant, freinage, transmission, système électrique ..) en respectant les procédures de serrage suivant les normes et/ou les préconisations constructeur/ingénieur.	Assembler et régler l'ensemble des éléments Châssis (Triangle de suspension pédalier, faisceaux électrique, étrier de frein, ..) en respectant les préconisations constructeur /ingénieur (serrage au couple, serrage angulaire, lubrification, étanchéité,		Les préconisations sont respectées. La propreté des pièces châssis remontées répond aux exigences de qualité. L'intégralité du remontage est réalisée sans détérioration. Le montage est conforme aux exigences qualité de la structure et répond à la réglementation en vigueur.

	protection de faisceau électrique) afin de répondre à la réglementation technique en vigueur.		Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité (EPI & EPC) et le respect de l'environnement sont toutes respectées. Le poste de travail est rangé et nettoyé.
B1.7. Sécurisation d'assemblages mécaniques de différents éléments châssis (vis de carter, couronne de différentiel, roulement,...).	Réaliser un assemblage mécanique (vissé, boulonné, montage serré à la presse) , à l'aide de frein filet, bloc presse, cell roulement, en verrouillant au fil à freiner afin de sécuriser et fiabiliser celui-ci.		L'assemblage est réalisé et sécurisé avec les produits adéquats. La sécurisation avec le fil à freiner est correctement effectuée. Les règles d'hygiène et de sécurité (EPI & EPC) sont toutes respectées.
B1.8. Remise en état d'éléments endommagés et réalisation de pièces en matériaux composite (éléments de carrosserie, écopes de frein, ailerons,...).	Réparer des éléments endommagés et réaliser des pièces en matériaux composite (fibre de verre, carbone, kevlar,...) en utilisant les techniques de plasturgie, afin de réaliser de nouvelles pièces ou de prolonger leur utilisation, en respectant la réglementation en vigueur.		Pertinence du choix des produits utilisés pour la réalisation ou réparation (Vrac, tissé, résine époxy,...) Le choix de la procédure de réparation ou fabrication est pertinente. La fabrication ou la réparation est conforme aux critères de qualité de la structure et à la réglementation en vigueur. Les règles d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité (EPI & EPC) et de respect de l'environnement sont respectées.
B1.9. Contrôle et réglage des trains roulants sur "Dalle" avant roulage.	Ajuster le "Setup" (réglage) en modifiant les valeurs des trains roulants (carrossage, parallélisme, poids par roue, hauteur de caisse,...) sur "Dalle" afin d'adapter les performances châssis définies par l'ingénieur, en respectant la réglementation en vigueur.		Le technicien peut traduire ces informations. La procédure (chronologie) de réglage sur "Dalle" est respectée sans erreur. Tous les réglages sont conformes. Les règles d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité (EPI & EPC) et de respect de l'environnement sont respectées.
B1.10. Remplacement de pneumatiques usagés.	Contrôler et remplacer tous types de pneumatiques (slick, pluie) à l'aide de machines spécifiques (Machine a pneus) en équilibrant les roues (équilibruse) afin d'obtenir de meilleures performances tout en respectant la réglementation.		Le pneumatique est remplacé sans détérioration et répond à la réglementation en vigueur. La procédure d'équilibrage de roue est respectée. Les règles d'hygiène et de sécurité (EPI & EPC) sont toutes respectées.

RNCPBC31386BC02 - ANALYSE ET RECHERCHE DE PERFORMANCES MOTEUR/CHÂSSIS D'UN VÉHICULE DE COMPÉTITION (AUTO, MOTO, KART,...)

« Le technicien est amené a concevoir et modifier des organes spécifiques moteur / châssis afin d'optimiser et fiabiliser l'ensemble du véhicule de compétition »

Le candidat avec une reconnaissance RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) peut bénéficier d'aménagements durant sa formation, ses épreuves et dans le cadre de ses périodes de stage en entreprise (durée, conditions matérielles, assistance, aménagement du poste de travail, ...) et ce, afin de lui permettre le plein exercice de son autonomie.

ACTIVITÉS	COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
C. Lecture et analyse de données (régime moteur, position pédale d'accélérateur, pression et température d'huile moteur,...) nécessaires au diagnostic de pannes, à l'évolution des réglages et/ou à l'aide au pilotage (erreurs du pilote).	Analyser des données informatiques(châssis, moteur) en déchargeant et en interprétant des valeurs (angle au volant, vitesse véhicule, pression de suralimentation,...) récoltées par l'acquisition de données (Motel, PI research,...) afin d'émettre des hypothèses sur la ou les causes d'un dysfonctionnement, d'un manque de performances d'un pilote ou d'un véhicule de compétition.	<p>Voie formative :</p> <p>Les évaluations sont réalisées lors de travaux pratiques reconstitués en centre sur un banc d'essai moteur et simulés en analyse d'acquisitions de données.</p> <p>Les évaluations sont réalisées lors de mises en situation professionnelle réelle en centre sur un véhicule de compétition mis à disposition.</p> <p>Les évaluations sont réalisées en centre lors de travaux pratiques simulés de conception à l'aide d'un logiciel de modélisation 3D.</p> <p>Les évaluations sont réalisées lors de mises en situation professionnelle dans le cadre de la période de stage en entreprise.</p> <p>Rapport de stage et soutenance devant jury.</p> <p>Examen final : Epreuve théorique « Technologie».</p> <p>VAE : - Etude du livret 2 - Entretien avec le jury</p>	<p>L'utilisation des outils informatiques est maitrisée. La procédure de déchargement et de stockage des données est respectée. Les données et informations techniques recueillies sont suffisantes et de qualité pour permettre d'établir un diagnostic. Pertinence des hypothèses émises suite à l'analyse des données. Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité (EPI & EPC) sont toutes respectées.</p> <p>Le choix des paramètres mesurés est judicieux. Pertinence des configurations et chronologie des modifications proposées. Les modifications proposées sont cohérentes avec les contraintes règlementaires.</p> <p>Les règles de dessin industriel sont maitrisées. L'utilisation des logiciels de dessin industriel est maitrisée. Les pièces conçues et/ou modifiées sont conformes aux contraintes règlementaires.</p>
C1. Optimisation des systèmes châssis (transmission, freinage, liaison au sol,...) et moteur (refroidissement, lubrification, admission, échappement,...).	Développer les systèmes châssis et moteur par le biais de moyens technologiques (remplacement d'un carburateur par un système d'injection, remplacer des freins en acier par des freins en carbone) et techniques (modification du carrossage, modification cartographie moteur) afin d'améliorer la fiabilité et/ou les performances tout en respectant la réglementation en vigueur (étude des degrés de liberté).		
C2. Conception et dessin de pièces au travers d'outils informatiques.	Concevoir des systèmes mécaniques à l'aide d'outils informatiques (DAO,CAO) en utilisant des logiciels de dessin industriel (Catia, SolidWorks, Fusion 360,...) afin de prototyper de nouvelles pièces ou de modifier des pièces existantes.		

RNCP31386BC03 : ASSISTANCE EN COURSE

« L'exploitation d'un véhicule de compétition dans le cadre d'un événement sportif consiste à assurer la maintenance préventive et corrective et ne requiert pas seulement des qualités techniques de la part du technicien certifié mais également des qualités en matière de logistique et d'intendance."

Le candidat avec une reconnaissance RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) peut bénéficier d'aménagements durant sa formation, ses épreuves et dans le cadre de ses périodes de stage en entreprise (durée, conditions matérielles, assistance, aménagement du poste de travail, ...) et ce, afin de lui permettre le plein exercice de son autonomie.

ACTIVITÉS	COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
D. Etude des réglementations techniques et sportives correspondantes à la catégorie dans laquelle le véhicule est engagé.	S'informer en étudiant les réglementations techniques et sportives afin de dégager les degrés de liberté autorisés et de mettre le véhicule en conformité.	Voie formative :	Les points clés des réglementations sont clairement identifiés. Pertinence de l'analyse des articles.
D1. Organisation du déplacement matériel vers un évènement sportif.	Organiser un départ en course en préparant et chargeant (véhicules d'assistance) l'intégralité du matériel nécessaire (caisse à outils, outillage spécifique, compresseur, consommables, etc...) afin d'évoluer dans les meilleures conditions et garantir ainsi le bon déroulement de l'épreuve sportive.	Les évaluations sont réalisées lors de travaux pratiques qui mettent en œuvre l'ensemble des connaissances et savoir-faire en situation réaliste et concrète dans le cadre d'une assistance en course et d'un départ de course. Ces travaux sont réalisés en centre lors de situations professionnelles reconstituées sur un véhicule de compétition mis à disposition.	Le choix du matériel sélectionné est efficace. La liste du matériel est réalisée sans omission. Le chargement est réalisé de manière efficace en respectant les procédures de sanglage. Les règles d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité (EPI & EPC) sont respectées.
D2. Mise en place de l'espace de travail sur l'évènement sportif	Décharger, installer et gérer l'ensemble des moyens matériels liés à l'exploitation de véhicules de compétition lors d'événements sportifs en organisant les différents postes de travail dans le but d'assurer le bon déroulement de l'épreuve.	Les évaluations sont réalisées lors de mises en situation professionnelle dans le cadre de la période de stage en entreprise.	Le déchargement du matériel est efficace et sécurisé. L'aménagement des postes de travail est fonctionnel. L'ensemble des règles d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité (EPI) sont respectées.
D3. Exploitation du véhicule de compétition lors d'une manifestation sportive au sein d'une équipe	Exploiter un véhicule de compétition lors d'une épreuve sportive en réalisant les opérations courantes d'entretien (quantité de carburant, gestion des pneumatiques, vérification des serrages) et de réglage (modification du Setup) dans les délais impartis tout en respectant la réglementation en vigueur.	Rapport de stage et soutenance devant jury.	Le véhicule engagé est conforme à la réglementation en vigueur. Le suivi lors de l'épreuve est efficace et aucune omission n'est relevée. La préparation du véhicule entre chaque roulage est réalisé dans les délais impartis.
D4. Compréhension et communication en anglais.	Comprendre et communiquer à l'oral ou à l'écrit en anglais afin d'assurer le lien avec le technicien/ingénieur/pilote compte-tenu des différentes barrières de langues.	Examen final : Epreuve orale et écrite en anglais.	Compréhension globale identifiée. Aisance dans l'utilisation de la langue anglaise. Connaissance du vocabulaire technique.

D5. Interventions liées à la sécurité incendie	Intervenir sur un début d'incendie en manipulant un extincteur approprié selon la classe du feu afin de protéger le technicien ainsi que son environnement et alerter les secours en cas de non maîtrise du feu.		Le type d'extincteur est approprié. Le maniement de l'extincteur est efficace. La lutte contre le début d'incendie est maîtrisée. Capacité à faire appel aux différents dispositifs de secours.
D6. Habilitation pour véhicule électrique	Intervenir de manière sécurisée sur le véhicule en appliquant les procédures spécifiques aux véhicules électriques, alerter en cas d'accident sur ou près d'un véhicule électrique afin de protéger le technicien.		L'ensemble des procédures d'intervention sur les véhicules électriques sont maîtrisées. Capacité à alerter en cas d'accident et/ou incendie sur ou près d'un véhicule électrique.

RNCPBC04 : GESTION ET ENCADREMENT D'UNE ÉQUIPE.

« Une équipe de course est constituée de plusieurs membres avec des fonctions différentes attribuées à chacun.
Le technicien peut être amené à gérer un groupe de collaborateurs et doit faire ressortir ses capacités de management quelles que soient les situations. »

Le candidat avec une reconnaissance RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) peut bénéficier d'aménagements durant sa formation, ses épreuves et dans le cadre de ses périodes de stage en entreprise (durée, conditions matérielles, assistance, aménagement du poste de travail, ...) et ce, afin de lui permettre le plein exercice de son autonomie.

ACTIVITÉS	COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
E. Encadrement des moyens humains dans le cadre de l'exploitation d'un véhicule de compétition lors d'une épreuve sportive.	Encadrer une équipe durant une épreuve en gérant l'effectif pour assurer la prise en charge d'un véhicule de compétition.	<p>Voie formative :</p> <p>Les évaluations sont réalisées lors de situation simulées qui mettent en œuvre l'ensemble des connaissances et savoir-faire en situation réaliste et concrète dans le cadre d'une difficulté rencontrée lors d'un événement sportif. Ces évaluations permettent de mettre en avant la gestion du stress et la capacité à gérer une équipe dans un délai imparti. Ces évaluations sont réalisées en centre.</p> <p>Les évaluations sont réalisées lors de mises en situation professionnelle dans le cadre de la période de stage en entreprise.</p> <p>Rapport de stage et soutenance devant jury.</p>	<p>La capacité à donner des ordres clairs et précis et veiller à leur bonne exécution est identifiée.</p> <p>La capacité à maintenir une bonne harmonie au sein de l'équipe est constatée.</p> <p>La capacité de délégation des tâches est bien définie.</p>
E1. Gestion personnelle et commune du stress lors de situations imprévues.	Conserver sa sérénité, son efficacité et celles de l'équipe en résolvant des difficultés techniques lors de situations imprévues.		<p>La gestion du stress est maîtrisée.</p> <p>Transmission efficace des consignes claires à l'équipe.</p> <p>Evaluer les priorités.</p>
E2. Gestion des moyens humains .	Répartir le travail en déléguant les tâches afin de soulager la charge de travail et d'améliorer l'efficacité de l'équipe.		<p>La répartition des tâches cohérente et efficace.</p> <p>La communication envers les membres de l'équipe est claire et efficace.</p>
E3. Planification de réunion dans le but de débriefer sur différents événements antérieurs.	Débriefer sur l'organisation d'un événement en dialoguant sur les points positifs et négatifs dans le but d'améliorer le déroulement et les conditions de travail des futures manifestations sportives.	<p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du livret 2 - Entretien avec le jury 	<p>Les points forts et points faibles sont clairement identifiés.</p> <p>Qualité du compte rendu critique sur l'organisation d'un événement.</p>

Le Titre à finalité professionnelle est délivré par un jury de certification composé à minima de 4 membres : un Président (représentant qualifié de la profession), 2 professionnels au minimum en lien avec la certification (auto, moto, kart,...) et le responsable de l'établissement ou son représentant.

- **MODALITES DE DELIVRANCE MATÉRIELLE DE LA CERTIFICATION :**

Le candidat est informé par voie électronique des résultats de délibération du jury de délivrance de la certification avec son admissibilité ou non. La certification est remise en main propre au certifié à l'issue du jury ou, sur demande du candidat, adressée par voie postale.

- **PRISE EN COMPTE DU HANDICAP :**

Dans la formation et les examens :

Le candidat avec une reconnaissance RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) peut bénéficier d'aménagement durant sa formation ou ses épreuves (durée, conditions matérielles, assistance, ...). La demande doit être faite auprès du secrétariat de l'IEMS via un formulaire de demande d'aménagement de poste de travail et/ou d'aménagement d'épreuves dès l'entrée en formation.

En situation professionnelle en entreprise (périodes de stages) :

Le candidat avec une reconnaissance RQTH disposera d'une mise en œuvre d'aménagements répondant à ses besoins nécessaires et selon l'activité qu'il aura à exécuter (aménagement du poste de travail et d'horaires..) afin de lui permettre le plein exercice de son autonomie.

- **PROCESSUS DE RATTRAPAGE :**

En cas d'échec à la certification, il est proposé au candidat concerné de passer des épreuves de rattrapage.